Beaupreau
en Mauges

Arrêté

BEM_AT_2026_0797

Arrêté temporaire de circulation
Mise en sécurité immeuble en péril
ROUTE DE BARREE ENTRE LE N°4 ET LE N°6 RUE DE LA MADELEINE (LA POITEVINIERE)

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,
VU le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R 110-3, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 415-6,
VU la demande par laquelle **COMMUNE BEAUPREAU-EN-MAUGES demeurant rue robert Schuman CS 10063-BEAUPREAU 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES représentée par Monsieur Régis LEBRUN** - demande l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public,
CONSIDÉRANT que pour la **sécurité des usagers à proximité d'un immeuble menaçant de ruine** rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée **de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 26/10/2026 au 25/10/2027 RUE DE LA MADELEINE (LA POITEVINIERE)**,

ARRÊTE

ARTICLE 1
À compter du 26/10/2026 et jusqu'au 25/10/2027, les prescriptions suivantes s'appliquent entre le n°4 et le n°6 RUE DE LA MADELEINE (LA POITEVINIERE) (Beaupréau-en-Mauges) :

- La circulation des véhicules est interdite ;

La circulation des véhicules s'effectue à double sens pour les véhicules légers et les poids lourds de part et d'autre de l'emplacement fermé à la circulation.

ARTICLE 2
À compter du 26/10/2026 et jusqu'au 25/10/2027, une déviation piétonne est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- RUE DU 10 DECEMBRE 1793,
- RUE DES MAUGES (D15)
- RUE D'ANJOU (D15),
- PASSAGE COURBET,
- RUE FOULQUES NERA,
- COMPLEXE DE LA BILLAUDERIE

ARTICLE 3 - SIGNALISATION
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les Services Techniques.

ARTICLE 4 - CHARGES D'EXECUTION
Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 28 octobre 2026
Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

Régis LEBRUN

MAIRIE BEAUPREAU-EN-MAUGES
MAINE & LOIRE

Beaupreau
en Mauges
Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr / Facebook

DIFFUSION:

- *LA COMMUNE DE BEAUPREAU-EN-MAUGES*
- *HDV*
- *Pompier de La Poitevinière*
- *Mairie La Poitevinière*

ANNEXES:

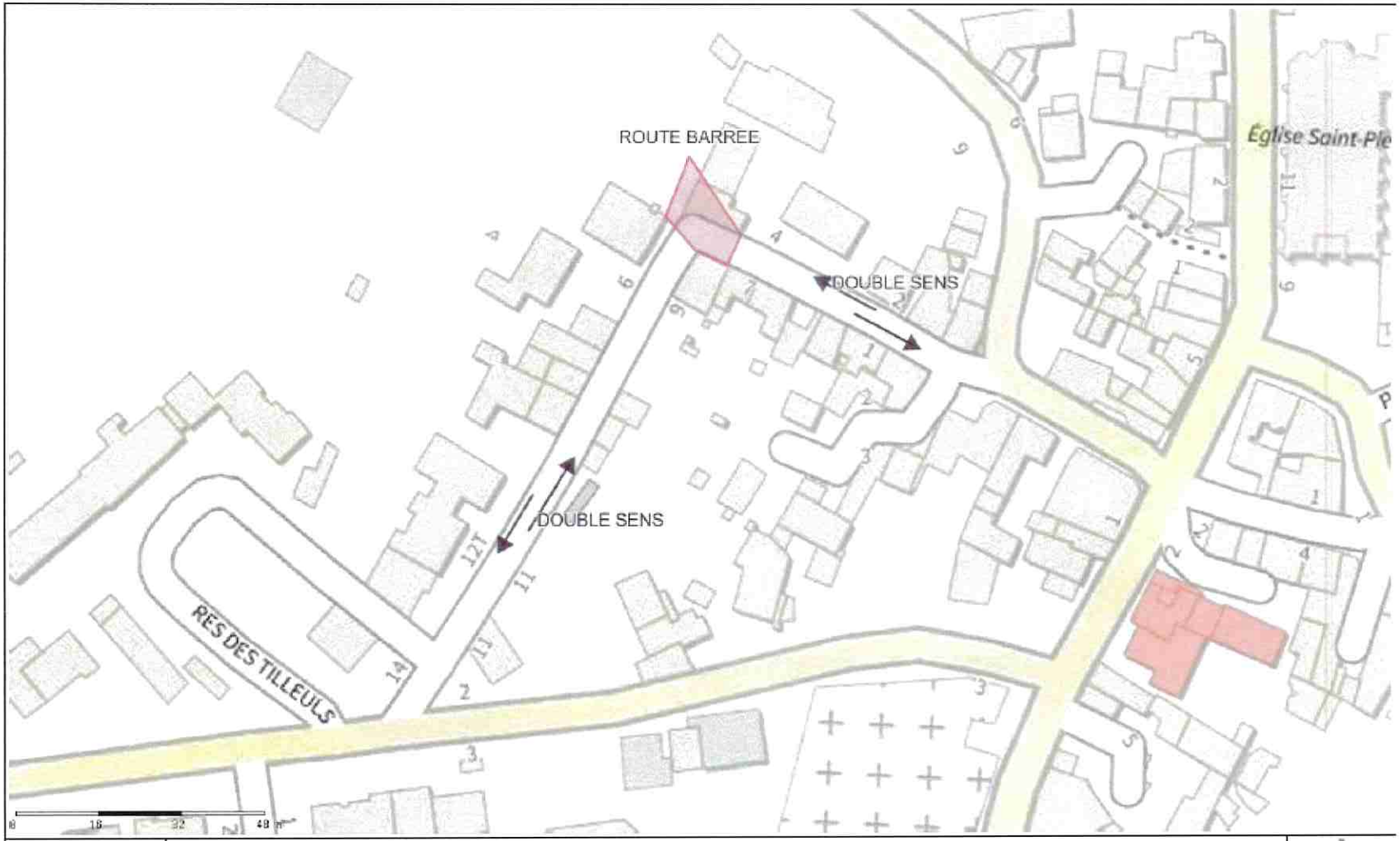
Plan de situation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Beaupreau en Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr / Facebook

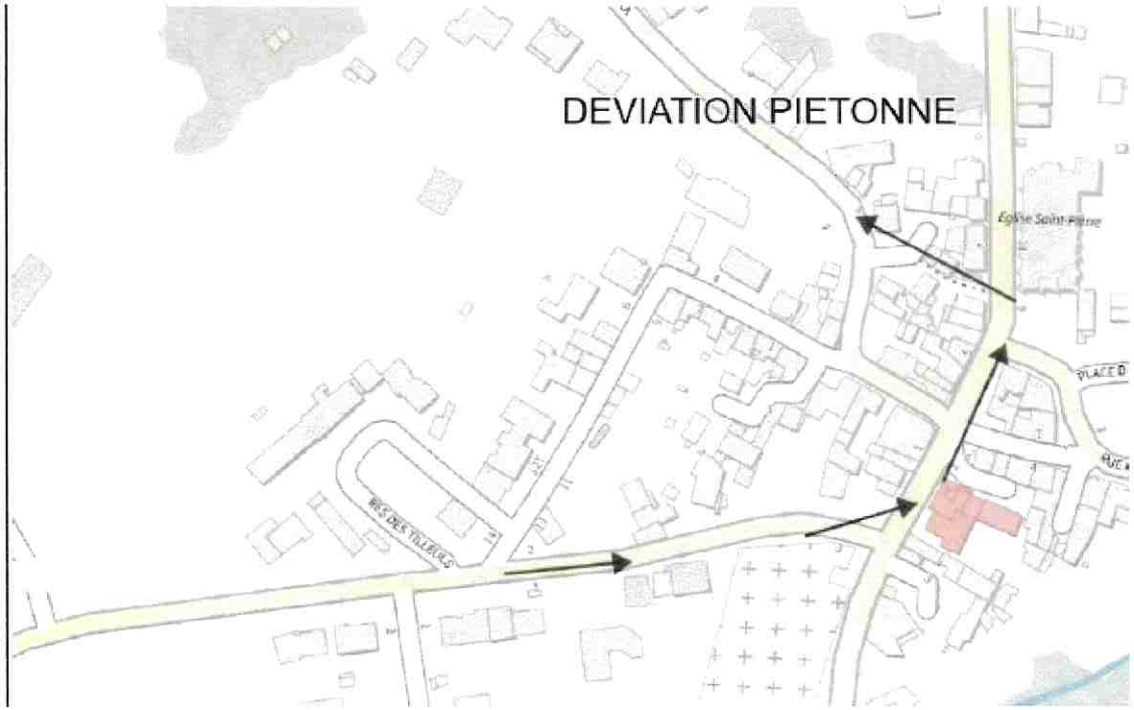


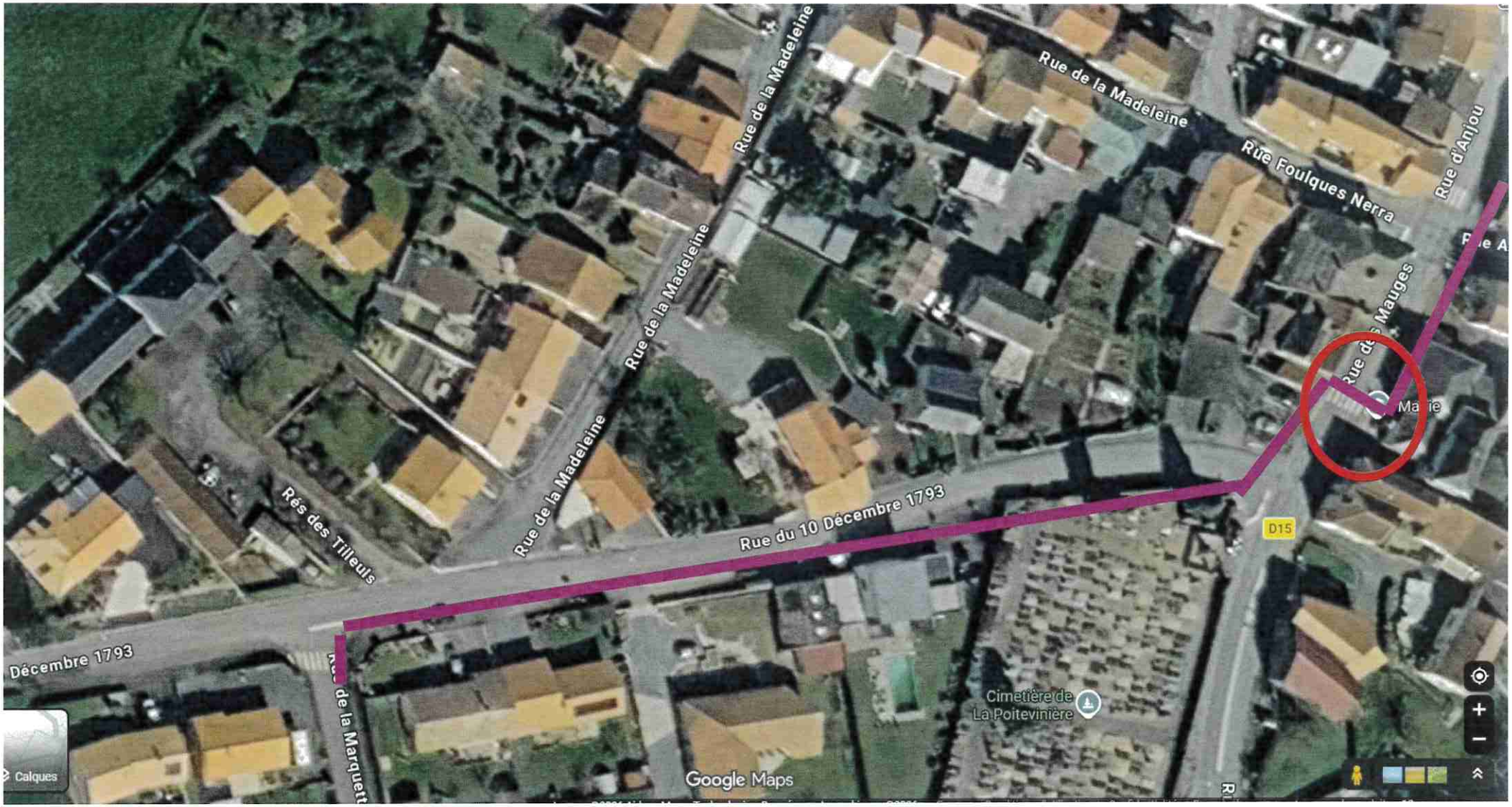
Beaupréau en Mauges

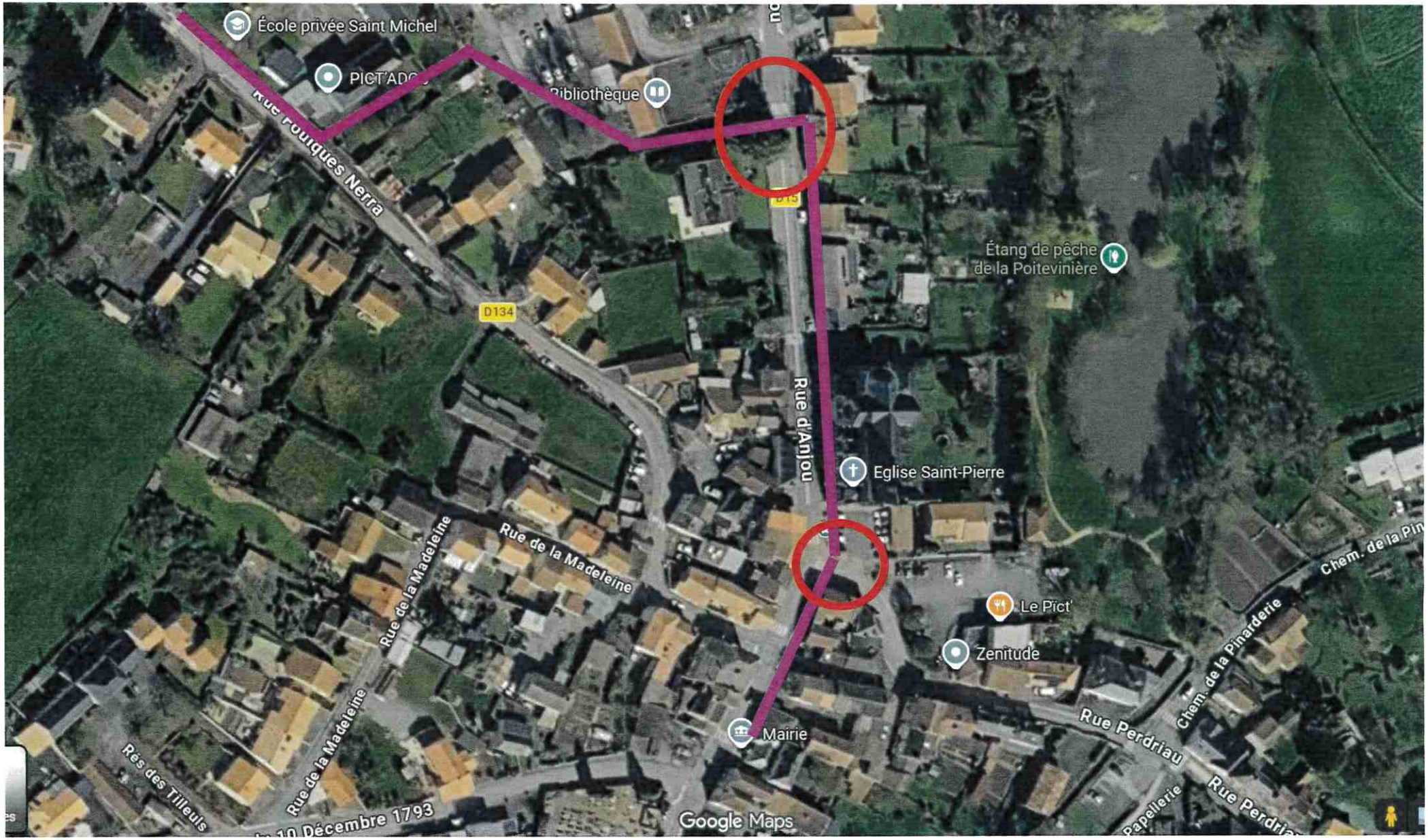
MAUGES COMMUNAUTÉ

Plan 1

Edité le 26/10/2026 - Echelle : 1/1000 - Format : A4


DEVIATION PIETONNE
Eglise Saint-Pierre


Rue de la Madeleine
Rue de la Madeleine
Rue de la Madeleine
Rue de la Madeleine
Rue Foulques Nerra
Rue d'Anjou
Rue des Mauges
Rés des Tilleuls
Rue du 10 Décembre 1793
D15
Décembre 1793
Cimetière de La Poitevinière
Google Maps
Calques


École privée Saint Michel
PICT'ADO
Bibliothèque
Rue Fouiques Nerra
D134
Étang de pêche de la Poitevinière
Rue d'Anjou
Eglise Saint-Pierre
Rue de la Madeleine
Rue de la Madeleine
Le Pict'
Zenitude
Chem. de la Pinarderie
Rue Perdriau
Mairie
Rès des Tilleuls
Rue de la Madeleine
10 Décembre 1793
Google Maps